



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 2 avril 2025 – Délibération n°046

**Convocation envoyée,
affichée et mise en ligne
le : 20/03/2025**

Nombre de membres :

- En exercice : 28
- Présents : 17
- Pouvoirs : 3
- Votants : 20
- Absents : 11

Résultats :

- Pour : 20
- Contre : 0
- Abstention : 0

**Liste des délibérations
affichée et mise en ligne
le : 07/04/2025**

Objet : APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DU CHATEAU

L'an deux mil vingt cinq et le deux avril à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie de Sévérac d'Aveyron, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire.

Président de séance : Monsieur Edmond Gros

Secrétaire de séance : Madame Françoise CAPUS

Présents : ANGLADE Clémence – BOUDIAS DECROIX Nathalie – Thierry BOURREL – BRUNET Mélanie – BURGUIERE Philippe – CAPUS Françoise – CAZES CORBOZ Maryse – CONSTANS Mathieu – DE LESCURE Jérôme – DUTRIEUX Patrick – JARROUSSE Caroline – GROS Edmond – LAURAIN Damien – MAJOREL Aimé – MAJOREL Aurélien – SAHUQUET Jean-Marc – TAJAN Isabelle.

Absents : BORIE Nina – CARNAC André (pouvoir à CAPUS Françoise) – CARON Annick – FABRE Emilie – FOS Mariana – LABRO Isabelle – LAYRAL Rémi

- MULLER Geoffroy (pouvoir à DE LESCURE Jérôme) – MURET Yvain – RAGOT Annie – ROZIERE Régine (pouvoir à ANGLADE Clémence).

EXPOSÉ DES MOTIFS

Monsieur le Maire informe que, dans la continuité des travaux en cours, une nouvelle phase de chantier est envisagée. Celle-ci inclura :

- L'installation des dernières menuiseries extérieures sur la face nord de la salle des Hommages ainsi que sur le pavillon d'escalier.
- La mise en place de planchers en poutres et solives de chêne afin de faciliter l'accès aux différents niveaux situés à proximité de la cuisine. Ces aménagements concerneront la petite pièce nord du premier étage ainsi que les espaces situés au-dessus de la cuisine aux premier et second étage.

Par ailleurs, la préfecture a accordé un déplafonnement permettant à la commune de bénéficier d'une aide publique supérieure à 80 %.

Le plan de financement de cette opération est le suivant :

<u>PLAN DE FINANCEMENT : Poursuite des travaux au château de la commune historique de Severac le Chateau</u>				
Postes de dépenses	Montants des travaux HT	Cofinanceurs		Montants
Lot 1 : maçonnerie/ pierres de taille	67 800,00 €	Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)	50%	139 289,57 €
Lot 2 : Charpente	107 000,00 €	Conseil Départemental	20%	55 715,83 €
Lot 3 : Menuiseries	63 000,00 €	Conseil Régional	20%	55 715,83 €
Hausse et aléas (5%)	11 890,00 €	Autofinancement	10%	27 857,90 €
TOTAL HT TRAVAUX	249 690,00 €			
Honoraires Architecte C. Amiot (11,57%)	28 889,13 €			
COUT TOTAL HT DE L'OPERATION	278 579,13 €			278 579,13 €

Après avoir entendu l'exposé,

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'arrêté préfectoral du 6 novembre 2015 portant création de la commune nouvelle de Sévérac d'Aveyron ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Vu le plan de financement du projet proposé ;

Considérant la nécessité de procéder à la poursuite des travaux du château ;

DECIDENT

ARTICLE 1 : D'APPROUVER le plan de financement ;

ARTICLE 2 : D'AUTORISER Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès des institutions citées.

ARTICLE 3 : D'AUTORISER Monsieur le maire à effectuer toute démarche nécessaire à l'instruction des dossiers de demande de subvention ;

ARTICLE 4 : D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,
Le Maire
Edmond GROS

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture



Accusé de réception en préfecture
012-200055424-20250402-20250402_046-DE
Reçu le 04/04/2025